

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE LE BEAUFORTAIN

FORMULAIRE D'ADHÉSION 2024-2025

L'association sportive propose des activités sportives en plus des horaires obligatoires d'EPS sous forme de loisir et/ou compétition. Les entraînements ont lieu le **mercredi après-midi de 13h30 à 16h30**. Les compétitions ont également lieu le mercredi après-midi (ou à la journée). Elles peuvent être encadrées par les professeurs d'EPS, le coordonnateur section, des entraîneurs et des parents volontaires. Les éventuels déplacements se font en bus avec départ et retour au collège (sauf exception). Les activités sont réparties selon 3 trimestres, chaque élève pourra choisir de participer à 1,2 ou 3 trimestres.

Un élève qui s'inscrit dans une activité est engagé pour TOUT le trimestre afin de ne pas perturber les entraînements et compétitions. Pendant ces créneaux, l'élève est sous la responsabilité du professeur d'EPS qui signalera toute absence à la vie scolaire.

Inscriptions et début des activités le mercredi 18 Septembre.

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Futsal Activités pleine nature	Badminton Ski nordique ou Escalade	VTT Activités pleine nature

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE	
NOM :	Représentant légal :
Prénom :	Numéro de téléphone :
Classe :	
Date de naissance :	

TARIFS
Tarifs valables quel que soit le nombre de trimestres auxquels participe l'élève - licence seule : 20€ (35€ pour deux élèves) - licence avec t-shirt : 30€ (55€ pour deux élèves) <i>(règlement par chèque à l'ordre de "AS du collège le Beaufortain")</i>

DROIT À L'IMAGE
L'adhésion à l'AS vaut acceptation de - la prise d'image fixes ou animées - la fixation de l'image sur tous supports - la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification directe ou indirecte de l'image ☐ j'accepte ces conditions

RGPD
L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association de collecter, enregistrer et stocker les données personnelles de l'enfant. ☐ j'accepte ces conditions

ASSURANCES
Le licencié ou son représentant légal déclare se conformer au règlement sportif de la fédération, et respecter la charte éthique du CNOSF et de l'UNSS conformément au code du sport. ☐ “J’ai pris connaissance des garanties proposées par l’assureur de l’AS (MAIF collective) pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités AS (unss.org)”

Je, soussigné(e), représentant légal de l'élève, l'autorise à

☐ **participer aux activités AS**
descendre seul(e) à son arrêt de bus habituel lors des retours de compétitions ☐ **OUI** ☐

NON

Fait à, le

Signature :
